

Image not found or type unknown



Temps de travail maxi annuel

Par **yanker**, le **04/11/2013 à 18:30**

bonjour je suis salarié dans une entreprise ou j effectue plus de 2000 heures dans l année soit 39 h hebdo + quelques supp par ci par là. toutes ces heures sont payées dans le respect de la loi mais j ai entendu dire que les heures supp faites au dessus de 220 du contingent d heures supp donne droit à du repos compensateur. soit : 1607 temps de travail annuel + 220 contingent heures supplémen 1827 temps maxi sur l année
 $2000 - 1827 = 173$ heures.
ces heures ouvrent-elles droit à du repos compensateur? merci par avance malgré mes explications